

## Responsable du service Dépense-Recettes (F/H)

### Profil de poste

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Corps</b>                      | IE – Ingénieur d'Etudes   |
| <b>Emploi-type</b>                | Chargé-e de la gestion financière et comptable  |
| <b>Fonction et groupe RIFSEEP</b> | Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage : Financier et comptable – Groupe 2 |
| <b>BAP</b>                        | J   |

**Affectation / Structure**

L'Inserm est le seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et en santé des populations.

Il dispose de laboratoires de recherche sur l'ensemble du territoire, regroupés en 12 Délégations Régionales.

#### Structure:

Au sein de cet ensemble l'agence comptable principale (ACP) est le lieu d'organisation des ressources et de formulation des méthodes qui conduisent à la mise à disposition, dans les calendriers réglementaires, des états de synthèse (bilan, compte de résultat et annexe consolidés de l'établissement).

A ce titre, l'ACP est l'interlocuteur des commissaires aux comptes de l'établissement.

Elle coordonne et anime l'activité des agences comptables secondaires en interaction étroite avec les services ordonnateurs.

L'ACP est responsable de l'exécution des recettes et des dépenses du siège, assure les opérations de paye de l'ensemble des personnels de l'INSERM et gère la trésorerie de l'établissement, ce qui représente, en termes d'exécution budgétaire un montant de 633,8 millions d'euros dont 544,3 millions d'euros pour la paie (99 319 bulletins de paie).

#### Activités principales

Sous la responsabilité de l'agent comptable principal, le chef du service Dépense-Recettes devra :

- Manager le service Dépense-Recettes-Visa paye composé d'un adjoint, de 2 agents "paye" et 2 agents "Visa des dépenses et des recettes" ;
- Traiter les opérations complexes ou sensibles, notamment celles concernant la paye, les marchés et l'exécution des contrats de recherche ;
- Organiser et développer les procédures de contrôle interne au sein du service et en lien avec les autres services de l'Agence Comptable Principale ;
- Piloter le contrôle hiérarchisé des dépenses (CHD) instauré sur les dépenses assignées sur l'Agence comptable principale ;
- Apporter un soutien technique et réglementaire aux différents services ;
- Représenter, le cas échéant, l'Agent comptable ;
- Participer à l'équipe d'audit ACP -DRH sur le contrôle partenarial des Payes ;
- Participer à l'équipe d'audit ACP - DAF sur les audits thématiques et de régularité réalisés auprès des Agents Comptables Secondaires ;
- Participer aux opérations annuelles de fin de gestion et à l'élaboration du compte.

**Connaissances**

- Maîtriser les finances publiques (recouvrement, marchés publics, paie...), les techniques et règles de la comptabilité générale, les techniques du contrôle interne en tant qu'outil de pilotage et d'évaluation de la qualité comptable ;
- Maîtriser les logiciels de bureautique (Word, Excel).

**Savoir-faire**

- Savoir élaborer des choix, des indicateurs d'aide à la décision et planifier des actions (mise en place de tableaux de bord).

**Aptitudes**

- Esprit d'analyse, d'initiative et de synthèse ;
- Capacité à être force de proposition ;
- Capacité à travailler en équipe et sens du contact ;
- Aisance dans l'expression écrite et orale ;
- Sens de l'organisation, rigueur, autonomie.

**Expérience(s) souhaité(s)**

- Expérience dans le domaine financier et comptable dans un établissement public appréciée.

**Diplôme(s) souhaité(s)**

- BAC +3 minimum (en économie, gestion ou droit).

### Structure d'accueil

**Code unité** ACP

**Intitulé** AGENCE COMPTABLE PRINCIPALE

**Responsable** Marie-Laure GRISSELLE

**Adresse** 101, rue de Tolbiac - 75013 - Paris

**Délégation Régionale** Administration du Siège

### Contact

**Nom et prénom** Gerboin Cyril – Responsable Emploi – mobilité

**Tél.** 01.44.23.62.66

**Email** cyril.gerboin@inserm.fr

### Modalités de candidature

Pour candidater, vous devez constituer un dossier en ligne via l'application Gaia de l'Inserm accessible à l'adresse <https://www.gaia2.inserm.fr/login>

Si vous êtes un agent Inserm, la connexion à Gaia se fait avec les identifiants de votre compte [prenom.nom@inserm.fr](mailto:prenom.nom@inserm.fr)

Si vous êtes un agent d'un autre établissement, vous devez au préalable créer un compte sur Gaia via le lien : <https://www.gaia2.inserm.fr/create>

Une fois connecté, l'inscription se fait depuis Mobilité 2020 (S'INSCRIRE).